

Longueuil, le 10 avril 2019

## AVIS AUX ÉLEVEURS, TRANSPORTEURS DE PORCS ET ABATTOIRS

### PÉRIODE DE DÉGEL : MISE À JOUR DU TARIF

Madame, Monsieur,

Tel qu'indiqué dans la correspondance du 12 mars dernier et décrété par Transport Québec chaque année, les dates prévues pour la période de dégel ont été établies du lundi 25 mars au vendredi 24 mai 2019, avec possibilité de changement. Le tarif de référence pour le transport interrégional a donc été majoré de 10 %. Ainsi, du 25 mars au 13 avril, cette tarification est passée de 0,0127 \$/porc/km à 0,0140 \$/porc/km pour la période de dégel.

Par ailleurs, avec la mise à jour de la tarification interrégionale, celle-ci a été fixée à 0,0124 \$/porc/km pour la période du 14 avril au 13 juillet 2019. Toutefois, comme la tarification a été modifiée à l'intérieur de la période de dégel, elle sera de 0,0136 \$/porc/km du 14 avril au 24 mai 2019.

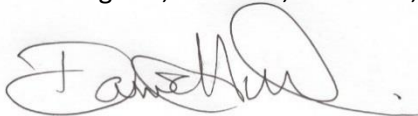
Dès le 25 mai, la majoration pour la période de dégel prendra fin et le tarif régulier de 0,0124 \$/porc/km s'appliquera.

#### Tableau explicatif

##### Camion remorque

| Période d'application de la tarification | Tarification interrégionale \$/km/porc | Période de dégel         | Tarif majoré de 10 % \$/km/porc |
|--|--|--------------------------|---------------------------------|
| 13 janvier au 13 avril 2019              | 0,0127                                 | 25 mars au 13 avril 2019 | 0,0140                          |
| 14 avril au 13 juillet 2019              | 0,0124                                 | 14 avril au 24 mai 2019  | 0,0136                          |

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Daniel Hudon  
Directeur des opérations de la mise en marché

DH/cd